

DIRECTION DES EXAMENS ET DES CONCOURS

BP V 151 ABIDJAN TEL: +225 27 20 32 90 95
E-mail: service.diplome@mesrs.edu.ci



ATTESTATION D'ADMISSIBILITE
AU DIPLOME DE
BREVET DE TECHNICIEN SUPERIEUR

Le Directeur des Examens et des Concours du Ministère de l'Enseignement Supérieur et de la Recherche Scientifique, vu le procès-verbal de délibération du 22 août 2024, certifie que,
M, Mme, Mlle :

NOM : DIARRASSOUBA

PRENOMS: MARIAME

NUMERO : BTS2024013264

Né(e) le : 28/10/2001 à SINFRA - COTE D'IVOIRE

a subi avec succès les épreuves d'admissibilité au :

BREVET DE TECHNICIEN SUPERIEUR

OPTION

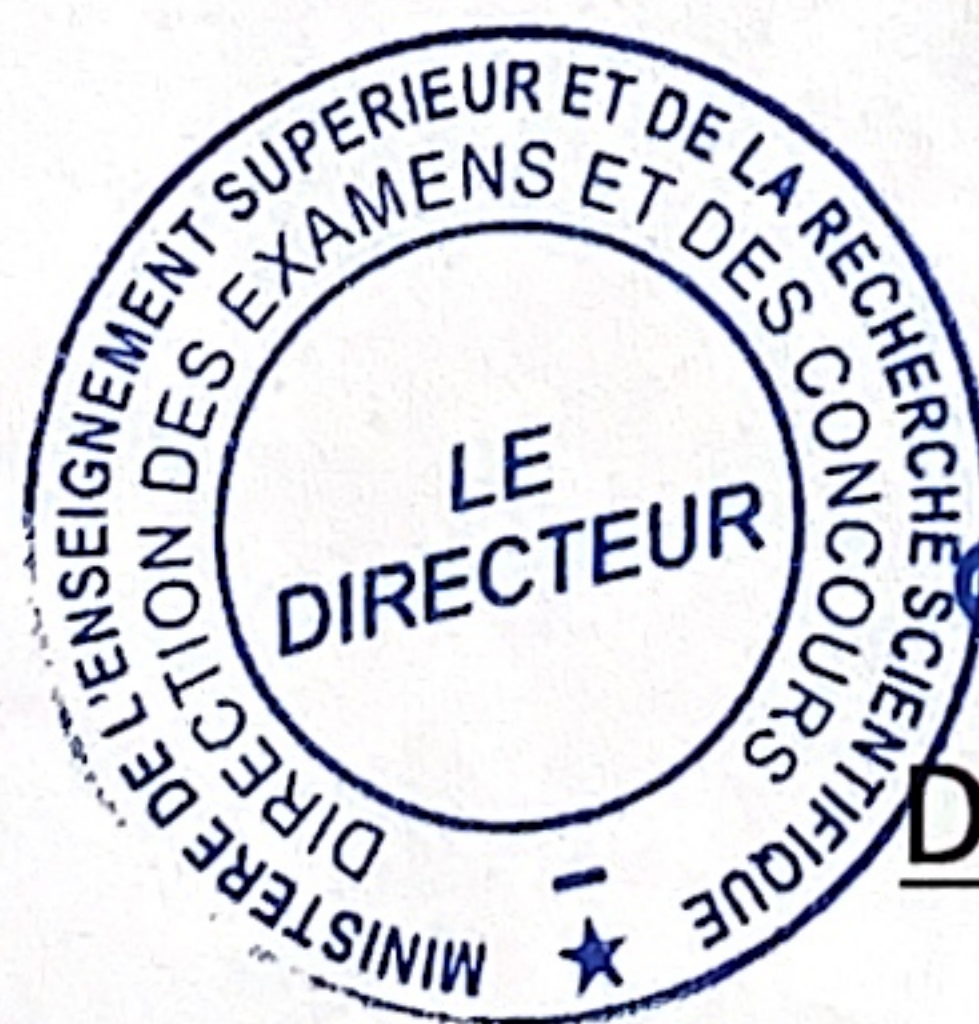
FINANCES COMPTABILITE ET GESTION DES ENTREPRISES

En foi de quoi, la présente attestation lui est délivrée pour servir et valoir ce que de droit.

Fait à Abidjan le 15 octobre 2024

Le Directeur

Djama Adam Mory KONE



2024KD17177

NB : Il n'est délivré qu'une seule attestation. Chaque fois que l'intéressé aura à justifier de son titre, il lui appartiendra d'établir une copie de cette attestation qu'il fera certifier conforme à l'original par la Direction des Examens et des Concours du MESRS. Toute rature ou surcharge annule la présente attestation.